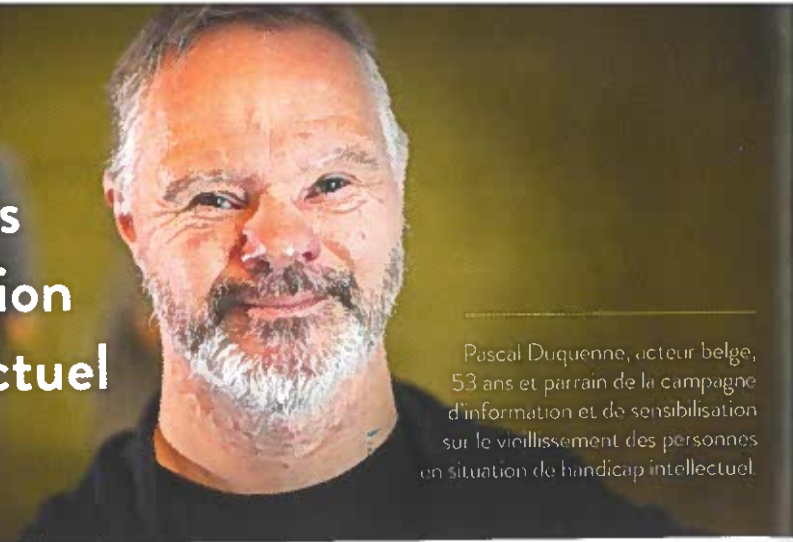


Le vieillissement des personnes en situation de handicap intellectuel



Pascal Duquenne, acteur belge, 53 ans et parrain de la campagne d'information et de sensibilisation sur le vieillissement des personnes en situation de handicap intellectuel.

L'histoire d'Inclusion asbl, fondée en 1959, est marquée par un engagement continu en faveur des personnes en situation de handicap intellectuel. Avec plus de 80 services créés au fil des ans, Inclusion est devenue une référence dans le secteur du handicap intellectuel en Fédération Wallonie-Bruxelles. Avec sa dernière mission d'éducation permanente, Inclusion asbl a mis en lumière une réalité souvent méconnue : le vieillissement des personnes en situation de handicap. La campagne de sensibilisation, avec Pascal Duquenne comme ambassadeur, vise à éveiller la conscience du public sur les défis de cette problématique et à souligner le besoin de mettre en place des accompagnements adaptés.

Avec une espérance de vie en constante progression, les personnes en situation de handicap intellectuel souhaitent pouvoir vieillir là où elles ont vécu, parfois pendant plusieurs décennies. Mais leur souhait de vieillir dans un environnement familial se heurte à des obstacles majeurs. Avec plus de 500 personnes considérées comme des situations urgentes, la pression sur le secteur est immense, et les listes d'attente sont longues. Inclusion asbl joue un rôle capital dans la sensibilisation des pouvoirs publics sur cette problématique, mettant l'accent sur la nécessité de créer de nouvelles solutions afin de permettre aux personnes en situation de handicap de vieillir dans la dignité et dans le lieu de vie de leur choix.

Avec le vieillissement, les besoins en encadrement et en soins médicaux augmentent, nécessitant une

adaptation des normes pour assurer un soutien adéquat. C'est donc aux institutions de s'adapter et de se réorganiser, ce qui demande plus de personnel, et des aménagements infrastructurels pour répondre aux normes d'accessibilité actuelles. Une organisation en unités de vie permet par exemple de mieux répondre aux besoins individuels, car il y a parfois une différence de rythme significative entre les résidents plus âgés et les plus jeunes. Malheureusement, les moyens financiers pour de telles initiatives font défaut, tant en Wallonie qu'à Bruxelles. Certaines institutions ne peuvent plus suivre ces changements, ce qui oblige les résidents à se réorienter vers d'autres structures, souvent inadaptées à leurs besoins.

Il est donc important de faire preuve d'innovation et de flexibilité dans la réponse aux besoins changeants des personnes en situation de handicap, en particulier lorsqu'elles vieillissent. La question de la transition entre différentes structures de vie et la coordination entre les services est notamment cruciale. Les cellules mobiles d'intervention à Bruxelles et en Wallonie, bien que jouant un rôle important, restent insuffisantes face à l'ampleur des besoins. De plus, la structure institutionnelle belge rend difficile la création de collaborations efficaces.

Inclusion asbl offre également à ses membres un service social de pre-

mière ligne. Ses assistances sociales répondent aux questions des familles sur différentes thématiques : allocations, hébergement, administration des biens et de la personne, l'après-parents, etc. L'engagement de l'association envers une société plus inclusive et respectueuse des besoins de chacun est une source d'inspiration pour tous ceux qui œuvrent pour un monde plus équitable.

À propos

Inclusion asbl est un organe de vigilance et de soutien qui promeut la qualité de vie et la participation à la société des personnes en situation de handicap intellectuel, de leurs parents et de leurs proches ; tout au long de la vie et quel que soit le degré de handicap. Pour en savoir plus, vous pouvez écrire à secretariat@inclusion-asbl.be, téléphoner au **02/247.28.19** ou visiter le site web www.inclusion-asbl.be

Envie de soutenir nos actions ? Faites un don sur **BE55 7755 9307 9744** en mentionnant « don » en communication (déduction fiscale à pd 40€)

 **inclusion** asbl

Qualité de vie et Participation des personnes avec un handicap intellectuel et de leurs proches